LA LUMIÈRE



N° 139 — 27 Mai 1892. — SOMMAIRE : ESPÉRANCE ! (Lucie Grange). — PROPHÉTIE de « The World's advance-Thought ». — LES TROIS DIVULGATIONS APOCALYPTIQUES (J. Vicère). — VEILLÉE DES ARMES (Hab). — COMMUNICATIONS DU 27 AVRIL : PRIÈRE DE LA FRATERNITÉ SOLIDAIRE pour les terribles jours (Henry, par HAB). — PRIÈRE POUR TOUS, spéciale aux réunions du 27 (Jeanne d'Arc, par Mᵉ X). — LIGUE pour le libre exercice de la médecine et PÉTITION à la Chambre des députés (Comité d'organisation). — NOUVELLES, FAITS, INFORMATIONS : Anniversaire de Jean Darcy Adolphe Grange. — La religion du suicide. — Condamnation du guérisseur Dʳ Boulan. — Hommage à Jeanne d'Arc. — SOCIALISME CATHOLIQUE (Fin). (P.-F. Courtépée). — LA FEMME ET LE DROIT SOCIAL (Zrileus). BIBLIOGRAPHIE.

AVIS. — Nous supplions les personnes qui doivent leur abonnement de nous l'envoyer de suite ou de motiver leur retard en répondant aux lettres envoyées dernièrement.

ESPÉRANCE !

Au sujet de notre petit livre : *Communion universelle dans l'amour divin* (1), nous avons reçu de chaleureuses félicitations, notamment des « Sœurs et Frères du *World's advance-thought* de Portland ». Nos amis nous écrivent aussi, en « pleurant de joie », que nous touchons à une grande victoire. Tous nos sacrifices vont être récompensés au centuple. « Ne regardons pas les ennemis », nous disent ces grands cœurs, « travaillons pour le *Jour* seulement : la nuit disparait quand le soleil monte à l'horizon ».

Oui travaillons, travaillons avec le noble courage d'une ardente foi en un avenir meilleur. Mais, notre lourde cuirasse de combattants entrave l'envolée de nos ailes et nous entendons toujours, dans les ondes fluidiques, la voix céleste priante qui émeut tristement nos cœurs : « Père, le temps est noir sur la Terre ! »

Le travail est dur, bien dur à accomplir. Il est pénible, écœurant, lassant pour le soldat de la vérité spiritualiste, parce que celui-ci assume de grands devoirs dans une abnégation telle de sa personne, que l'on peut dire de lui qu'il est un martyr journalier ; parce que le monde est arrivé à un tel degré de corruption, que l'on cherche toujours le mobile caché des actes de dévouement. « Se dévouer pour le plaisir de se dévouer, » dit-on, « allons donc, il y a quelque chose là-dessous ! Ce n'est pas possible... On ne me fera pas croire... etc. » Et comme il doit y avoir *quelque chose là-dessous*, c'est du ciel uniquement qu'il faut attendre les munitions. Il est vrai que les soldats de l'arme divine ne sauraient rien demander ; ce sont de pires maladroits dans l'œuvre de salut, lorsqu'il ne s'agit que de leur personnalité. Ils ne voient que le but à atteindre dans l'effort suprême d'une immense collectivité.

Cette victoire collective à laquelle nous aspirons tous, implique une solidarité d'action qui est précisément dans la vie un point faible et presque mort. On admet ce beau mot de solidarité, on en préconise le principe à un point de vue tout spéculatif, laissant aux lois naturelles le soin de sa gérance. On oublie complètement que de même que la foi n'est rien

(1) Prix 2 fr. à la *Lumière*, chez M. Leymarie et chez M. Durville. 15 cent. de port.

sans les œuvres de foi, la solidarité n'est pas davantage sans les œuvres de solidarité. Et si de la foi l'on a pu dire qu'elle transporterait les montagnes, que pourrait-on dire, cependant, de la solidarité effective, si elle s'exerçait en rapport avec les principes que nous émettons ?

Ne devrions-nous pas réfléchir sérieusement à nos vrais devoirs, nous spiritualistes platoniques et inertes quoique convaincus, aujourd'hui surtout que la tempête gronde sur nos têtes, dans cette mer houleuse des passions sociales ? Ne devrions-nous pas nous compter et nous prêter un mutuel secours pour une action décisive ?

Sommes-nous là, nous militants des postes avancés, pour amuser la galerie de spectateurs oisifs plus ou moins mal intentionnés, alors que ceux qui disent être avec nous se cacheraient ou ne nous seconderaient en rien ?

Nous est-il permis, tous en général, si nous sommes des cœurs, de ne pas être des caractères ? Qu'est-ce que cela serait du cœur sans caractère ?... Par le temps noir où nous sommes, où l'on voit tant de caractères sans cœur; les cœurs sans caractère seraient les complices de leurs mauvaises actions.

Nous sommes soldats de la vérité ou nous ne le sommes pas. Rangeons-nous et comptons-nous, je le répète ; sachons où se trouvent les cœurs, où se trouvent les caractères, la marque divine ; prenons des résolutions, accomplissons des actes réels de dévouement. Par l'émulation de l'exemple, produisons l'entrainement suprême vers les destinées spiritualistes de progrès. Agissons par la parole, par la propagande et par l'argent, si nous en avons à donner à ceux qui donnent leur vie même pour la plus noble des causes.

Si les êtres qui se nomment des frères ne sentent pas que le moment soit venu de secouer leur coupable indifférence et de participer à l'œuvre commune de régénération par les moyens en leur pouvoir ; on ne pourrait que désespérer d'eux-mêmes. On gémirait sur eux comme sur des cadavres dont les âmes calcinées iraient peupler plus tard les régions troublées de la douleur par l'abandon de tous.

Malgré les tristesses, les défaillances, les douleurs accumulées, nous avons, en ce qui nous concerne, suivi notre route ingrate par un sentiment de devoir inné. Quoique sans enthousiasme, vu les vicissitudes humaines, nous avons rempli notre modeste rôle de pionnier dans la voie nouvelle. Une lueur d'espoir émanée de nos communications spirituelles, a toujours un peu éclairé les brumes de nos jours d'épreuves. Cette lueur va-t-elle augmenter d'éclat, s'étendre, former un soleil triomphant au-dessus de toute l'humanité ? Bien des communications de Paris, de la province et de l'étranger nous l'annoncent.

Mais il faut l'avouer, l'égoïsme est encore trop envahissant partout pour que les forces généreuses et pures emplissent l'univers, afin d'établir un parfait bonheur. Les fluides de l'égoïste éteignent la lumière des fluides du généreux.

Et c'est pourquoi, si nous voyons le triomphe, nous voyons toujours et surtout le combat qui le précède fatalement.

Les communications du 27 avril que nous ne pouvons pas publier, ne nous ont entretenu que du combat. On bataillera interminablement, dans un vrai chaos, tant que la majorité humaine ne se sera pas rendue aux vérités spiritualistes. Chose consolante : le monde invisible, réellement mêlé à la lutte, prépare des manifestations pour triompher de l'indifférence et amener le règne de Dieu. Mais encore faut-il que les sourds de parti pris veuillent entendre et que les aveugles voient.

On trouvera plus loin deux prières extraites des communications du dernier 27. Elles indiquent les besoins présents et font entrevoir les mauvais jours prochains.

Si l'on veut bien scruter en droiture et conscience le vrai sens de ce qui paraît être un cri indigné d'exaltée que je lance contre l'égoïsme, dans lequel je confonds tous les vices, luxure, déloyauté et perfidies qui s'y rattachent, on verra que ce n'est point là le fait d'un emballement irréfléchi. Le monde est arrivé au point aigu qui nécessite une sorte de levée de boucliers de tous les partis, et la crise est imminente et universelle. Je constate cela avec tout le sangfroid acquis par une existence assez tourmentée pour être aguerrie, et j'écris posément comme une personne expérimentée, s'attendant à tout et ne s'étonnant de rien.

J'ai donc, moi et mes amis, ainsi que nos inspirateurs, vrais directeurs de la *Lumière*, le but unique de réveiller les cœurs tièdes ou timorés qui, se confinant en eux-mêmes,

deviennent stériles dans l'œuvre qu'ils disent aimer et se préparent le tourment final des égoïstes.

Nous prions ceux qui sont pires qu'égoïstes de s'amender pour peu qu'ils croient à une vie future.

Après tout, quand le sol est si peu sûr sous nos pieds, il est bien temps, il nous semble, de songer à ce qu'il faudrait faire pour être heureux au-delà.

C'est à la condition que nous allons de suite faire tous notre devoir pour le bien général et pour le nôtre, que nous pourrons écrire sur le carnet de nos impressions le mot consolateur et fortifiant : Espérance !

Ci-après, une communication prophétique envoyée par nos amis de Portland et destinée à sanctionner la valeur de nos espérances personnelles par les espérances de nos frères de l'Orégon, qui voient de belles choses s'annoncer chez eux.

Lucie GRANGE.

« THE WORLD'S ADVANCE-THOUGHT »

Communication médiumique.

LE ROYAUME CÉLESTE EST TOUT PRÈS DE NOTRE PLANÈTE.

L'ouvrage préparatoire de la *Dispensation universelle-céleste* est presque achevé et la moisson spiritualiste va commencer. Un mouvement d'une grandeur immense, sous les auspices du Mère-Père Céleste de la race humaine, va avoir lieu sur la côte du Pacific nord-ouest, lequel mouvement va s'étendre et s'accentuer plus rapidement qu'aucun autre connu dans l'histoire du monde. Cela va agiter les âmes éveillées et leur communiquer un feu d'inspiration qui enflammera tous les peuples en faveur de pensées nobles. Toutes obéiront avec enthousiasme, comme mues par une impulsion unique.

Le temps de la temporisation en face des maux du monde est passé. La fin des pouvoirs de guerre, des compétitions, de l'usure, de l'impudicité est venue. Ces ombres vont disparaître dans la Lumière.

Les hosties de la Lumière vont conquérir ! Il faut que la longue nuit du mal se dissipe devant le pouvoir des âmes inspirées. Les *conquéreurs* de l'Ame-Amour-Sagesse sont implantés puissamment dans tous les coins du monde, et les nations fières et vaniteuses vont être gouvernées par le Pouvoir Tout-Puissant qui régit l'univers et qui fait ressortir de tous les affreux torts le plus grand bien pour tous ses enfants, dans tous les rangs et dans tous les pays du monde entier.

LES TROIS DIVULGATIONS APOCALYPTIQUES

Ces trois Divulgations ont été écrites sur la plage d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées Orientales), en 1889.

L'Age du Cheval Blanc est ouvert depuis le 21 juin 1889 et ses effets se feront sentir jusqu'à la Noël 1892.

« L'homme du cheval blanc. »

Première Divulgation.

Salut et fraternité !

1. Jean, serviteur de Jésus-Christ, apôtre de la Voie divine, choisi et destiné pour faire connaître au Peuple l'ouverture du premier sceau, afin d'annoncer l'Evangile Eternel à ceux qui habitent la Terre ;

2. Pour dévoiler les mystères de l'Apocalypse jusqu'au temps marqué, afin de justifier le Fils de l'Homme, selon la promesse faite à Pierre pour l'Esprit de Jean, le disciple bien-aimé ;

3. Pour faire connaître la Rédemption Générale : touchant la Loi, la Justice et le Jugement de l'Esprit-Saint-de-l'Union pour la Fraternité des Peuples ;

4. Pour que les morts enterrent leurs morts, pour que les présents et les futurs se saluent et se fraternisent ;

5. Jean, dans la plénitude de l'Age et du Réveil, salue, sur le Cheval-Blanc, la postérité, nouvelle ;

6. Pour montrer le chemin à Pierre, afin de le conduire par la voix, dans la voie de la Rédemption ;

7. Pour montrer la Bête aux Peuples et leur faire connaître : ceux qui en ont le caractère, ou le nom, ou le nombre de son nom ;

8. Pour annoncer l'effusion des sept coupes et préparer le retentissement du vainqueur de la Bête Apocalyptique ;

9. Pour être le signal de la condamnation et de la ruine de la Ville-Mystère : aux sept rois, aux sept collines, assise sur les peuples, les nations et les langues; la grande prostituée, pleine des abominations et des impuretés de sa fornication, avec laquelle les rois se sont corrompus, qui a enivré du vin de sa prostitution les habitants de la terre;

10. Parce qu'ils ont répandu le sang des Saints et des Prophètes, vous leur donnez, O Esprit-Saint, du sang à boire : c'est ce qu'ils méritent;

11. Parce qu'ils lient sur la tête du Peuple des fardeaux pesants qu'ils n'osent pas toucher, eux, du bout des doigts;

12. Parce qu'ils ont tenu crucifié le **Juste**, là où ils devaient l'élever ressuscité, glorieux et triomphant;

13. Parce qu'ils n'ont point eu pitié des Vierges, qu'ils détournent des voies saintes de la vie conjugale!

14. Parce que vous dormez, on vous réveillera?

15. Que partout où sont les corps morts, les aigles se réunissent!

16. Salut, Génie du soldat du Christ, noble et généreuse nature des Francs, des Gaulois et des Celtes!

17. Sagittaire, lance tes flèches et frappe au but!

18. Union, Fraternité et Salut!

19. Salut! fiers athlètes, ouvrez cette bataille pacifique de géants, la victoire est à vous!

20. Les Armées qui sont dans le Ciel vous suivront sur les chevaux-blancs de la pureté de vos combats;

Salut et Fraternité!

Le Sagittaire.

Deuxième Divulgation.

Salut et Fraternité!

21. Jean, dans la plénitude de l'Age et du Réveil, salue le Cheval-Blanc la postérité nouvelle, pour annoncer la Rédemption, et faire connaître aux Peuples, l'ouverture des sept sceaux.

22. La Bête de l'Apocalypse, c'est la Politique, mère du pouvoir temporel;

23. Ceux qui en ont le caractère ou le nom, ou le nombre de son nom, sont ceux qui portent deuil, avant que leurs morts les enterrent;

24. Dont l'habillement, la vie publique et privée, le caractère et les actions ne sont : ni de l'homme, ni de la femme, ni de l'eunuque, ni d'aucun être vivant, ni de l'Esprit de Dieu qu'ils ont reçu pourtant, comme tous les hommes, et selon l'Egalité;

25. Ce sont ceux qui empêchent la Fraternité de l'Union, en tuant la Liberté;

26. On les connaît à leurs fruits; ils sont marqués à la main droite ou au front, ou des pieds à la tête.

27. La Ville-Mystère ou Babylone, c'est Rome.

28. L'antechrist, c'est le pouvoir temporel.

29. Le Sagittaire, c'est le Cheval-Blanc portant Jean et Pierre, la voix et la voie de l'Esprit-Saint-de-l'Union pour la Fraternité des Peuples.

30 Les fiers athlètes, sont ces Esprits droits et purs, ces nouveaux sacerdotes épurés qui vont rétablir l'Evangile de Jésus-Christ, non selon la lettre qui tue, mais par l'Esprit qui vivifie.

31. Le Fils de l'Homme est venu sur la Terre apporter l'Epée et non la Paix, mais l'Epée va tomber et la Paix sera annoncée.

32. Depuis l'apparition de l'Etoile aux Mages, le monde doit durer un temps : un temps, deux temps et la moitié d'un temps.

33 Jean, serviteur de Jésus-Christ, vous salue et vous decouvre la clef, qui est **666**.

34. Ce que Jean écrivait à Pathmos, dans un langage mystérieux nécessaire pour le temps, Jean, dans la plénitude de l'âge et du réveil, le confirme et le dévoile, en pleine Lumière, monté sur le cheval blanc et saluant la postérité nouvelle. Ces paroles sont véritables.

Salut et Fraternité!

Jean et Pierre.

Troisième Divulgation.

Salut et Fraternité!

35. Afin que vous ne soyez pas dans la crainte et que vous ne vous troubliez point lorsque ces choses arriveront, Jean vous avertit lui-même de ne pas être dans l'effroi, mais de veiller sur votre personne, et de prier l'Esprit en esprit

36. Ne mépriser : ni pauvres, ni passants, ni étrangers, ni inconnus, car l'Esprit-de-l'Union voyagera sans se faire connaître.

37. Il parcourt la terre déjà en ce moment-

ci, s'il frappe à votre porte, ne refusez pas d'ouvrir et ne vous scandalisez point, mais soyez dans la joie, car il apportera la bénédiction sous votre toit, si la maison en est digne et, si elle ne l'est pas encore, il attirera de loin la bénédiction vers elle.

38. Purifiez donc vos demeures terrestres, corporelles et spirituelles ; observez le grand commandement qui est de vous aimer les uns les autres, d'être serviables, réservés en paroles et en actions, bons sans jalousie ni médisance.

39. Ne faites pas à un autre ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse, car c'est ce commandement qui est la base de l'Union et de la Fraternité.

40. Vous savez maintenant ce qu'est la Bête Apocalyptique, quelle est cette catégorie d'hommes qui ont le nom, le caractère et le nombre du nom de la Bête, et quel est l'homme qui depuis 1332 de notre ère fait l'office d'antechrist.

41. Jésus Christ a vaincu le monde et l'antechrist, en qui le monde se personnifie, veut vaincre Jésus-Christ.

42. C'est à cause de son orgueil, qu'il va donner son dernier coup de corne pour l'enfoncer dans le cerveau ; la corne est si longue qu'elle ira en se brisant, du cerveau au cœur.

43. L'Epée tombe et la Paix s'annonce !

44. Ce fils de perdition et ses acolytes vont accomplir et consommer le mystère d'iniquité.

45. Peuples, ouvrez l'oreille et souvenez-vous de ceci :

46. Les hommes du caractère ou de la marque, chercheront à se raffermir en épouvantant le Peuple ; ils diront de Jean et Pierre et du Cheval-Blanc : cet homme est la Bête et son faux prophète, il est l'antechrist.

47. Ne les écoutez point !

48. Ce sont des menteurs, qui remplacent la Religion de Jésus-Christ par le culte de l'Argent; ils voudraient se sauver en finissant de vous perdre, mais c'est en vain ! Ils n'échapperont pas à la Justice Divine, de laquelle ils ont comblé la mesure.

49. Afin que vous possédiez la Vérité confirmée, je vous le répète : l'antechrist, ou le pouvoir temporel est à cheval sur la Politique bête de l'Apocalypse.

50. Voilà la bête et le faux Prophète qui blasphèment.

51. Puisque ces mystères vous sont expliqués en pleine lumière, et que le temps de leur accomplissement est venu, j'en demande la confirmation aux Sept Esprits de Dieu qui couvrent la Terre.

52. Que l'Esprit-Saint soit répandu sur toute chair, que vos fils et vos filles prophétisent, que vos vieillards soient instruits par des songes et que vos jeunes gens aient des visions.

Salut et Fraternité !

Jean de l'Apocalypse.

L'auteur de ces « Divulgations » est M. J. Vicère, géomètre à Cases-de-Pène, par Espira-de-l'Agly (Pyrénées-Orientales).

Veillée des armes.

Ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro, il nous paraît bien difficile d'admettre que le *Pouvoir temporel* soit l'antechrist. Notre opinion personnelle, que nous avons émise depuis bien longtemps, c'est qu'il faut chercher l'antechrist parmi les magiciens qui peuvent, avec le concours des forces étranges qu'ils manœuvrent, simuler les prodiges des anges de lumière, tout en faisant du mal à leur prochain.

L'antechrist a d'ardents précurseurs aujourd'hui ; le bon public devrait bien enfin ouvrir les yeux aux agitations ténébreuses de l'esprit satanique et classer un peu sagement les vrais amis de la Lumière divine en dehors d'eux et non dans leur giron.

Ormouzd doit vaincre Arimane, c'est certain; mais, en attendant le triomphe définitif, est-il permis aux enfants d'Ormouzd de prendre le masque d'Arimane pour une figure amie ?

Rangeons-nous, comptons-nous et préparons-nous au bon combat. Pensons que le moment est solennel et que nous en sommes à la veillée des armes, que nous le voulions ou non.

Hab.

COMMUNICATIONS DU 27 AVRIL 1892

PRIÈRE DE LA FRATERNITÉ SOLIDAIRE

POUR LES TERRIBLES JOURS

Mon Dieu ! Nous sommes de passage sur la Terre malheureuse et souillée. Notre voyage est pénible, mais il est bien court, et c'est pour l'éternité que nous sommes faits.

Toutes nos pensées préparent notre gloire ou notre défaite. Puissions-nous n'avoir jamais que de bonnes pensées, afin d'être victorieux finalement.

Nos frères déshérités sont aigris et cruels. Pardonnons leurs fautes et prions pour eux, en union avec vos anges, qui connaissent le but final de votre création.

Sans spiritualité, la vraie fraternité ne s'établira pas. Mon Dieu, que les rayons de votre amour éclairent et réchauffent nos malheureux frères excités contre les favorisés de la vie. Qu'ils voient que, pour que le monde soit heureux, il faut la divine chaleur créatrice pour en féconder les projets.

Le monument spiritualiste de l'avenir portera le signe d'Emmanuel triomphant et, comme toujours, les nouvelles révélations s'établiront par le sang des martyrs. Donnez nous, divin Père, toutes les forces, toutes les énergies de votre cœur pour traverser les terribles jours.

Esprit Henri, médium Hab, 27 avril 1892.

PRIÈRE POUR TOUS

SPÉCIALE AUX RÉUNIONS DU 27

Mon Dieu, nous vous prions avec confiance en commun, les uns pour les autres, parce que nous ne formons tous ensemble qu'une seule et même famille devant vos yeux. Accordez-nous la grâce de nous aimer comme des frères. Répandez vos bénédictions les plus abondantes sur tous ceux qui nous sont chers, qu'ils soient ici ou loin de nous ; faites que les pères, les mères soient bénis dans leurs enfants et leur donnent en toutes choses le bon exemple ; que les enfants soient respectueux, soumis, reconnaissants envers leurs parents; que les maîtres veillent avec bonté sur leurs serviteurs, et que les serviteurs soient fidèles à leurs maîtres; que toute division, toute jalousie, toute rancune soient à jamais bannies d'entre-nous; que notre demeure soit hospitalière, nos mains toujours ouvertes pour l'aumône, notre cœur toujours prêt à compatir et à pardonner. N'oubliez pas, ô mon Dieu, ceux parmi vos enfants que la misère ou la douleur oppresse; ceux qui voyagent loin de leur pays, de leur famille ; ceux qui languissent sur sur un lit de souffrance; ceux, enfin, qui touchent à leur heure dernière ; répandez sur eux votre divine lumière, afin d'adoucir ce terrible moment.

Esprit Jeanne Darc, médium Mme X.. à la *Lumière*, le 27 avril 1892.

LIGUE POUR LE LIBRE EXERCICE DE LA MÉDECINE

DÉCLARATION

Les syndicats médicaux qui seront autorisés par la nouvelle loi sur l'exercice de la médecine vont, à bref délai, attirer les rigueurs de la justice sur les guérisseurs non diplomés ; et l'existence de ceux-ci, traqués, poursuivis, vilipendés, déshonorés, ruinés, sera gravement compromise si on les abandonne à leurs propres forces.

Les magnétiseurs, masseurs, rebouteurs, électriseurs, médiums, somnambules et guérisseurs divers non diplômés des facultés de médecine, *dont la pratique est au-dessus de tout soupçon*, doivent-ils affirmer la sincérité de leurs convictions et braver courageusement les attaques dont ils vont être l'objet ??? — Doivent-ils cesser complètement d'exercer leur art bienfaisant, au profit des malheureux affligés que la médecine classique est impuissante à soulager ???

Entre ces deux partis extrêmes, serait-il plus prudent qu'ils profitassent des lacunes que laisse le texte de la loi pour tourner la difficulté ???

En attendant que ces questions soient résolues, soutenu par un groupe de publicistes, d'hommes politiques, de médecins libéraux, de socialistes influents et d'hommes de progrès, le *Journal du Magnétisme* entreprend une campagne, qui sera certainement longue et périlleuse, pour obtenir, des pouvoirs législatifs, la liberté de l'exercice de la médecine sous la seule garantie des lois de droit commun.

Pour arriver à ce but, une association se

constitue sous le titre de *Ligue pour le libre exercice de la médecine.*

Elle comprend deux sections:

1° Une section de protection ;

2° Une section de propagande.

La première, qui a sa caisse et ses statuts indépendants de ceux de la seconde, subviendra aux frais des poursuites judiciaires auxquelles les praticiens adhérents vont être exposés. Le but de la seconde est d'organiser une vaste propagande par l'intermédiaire de la presse, par la publication de brochures et de livres à bon marché, par l'organisation de conférences et de congrès, par des pétitions et par tous les moyens en son pouvoir.

La *Section de propagande* de la *Ligue pour le libre exercice de la médecine* s'efforcera de démontrer

Aux médecins

1° Que la profession médicale devrait être un sacerdoce et que les syndicats médicaux l'abaissent au niveau d'un vulgaire métier ;

2° Que le monopole nuit à leur considération, comme étant contraire aux principes les plus élémentaires de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité que les immortels principes de 1789 ont inscrits au fronton de tous nos monuments publics ;

3° Que les irréguliers de la médecine ne leur font aucun tort, puisque ces derniers ne traitent que les malades qu'ils sont impuissants à guérir ;

4° Enfin, que l'application, même la plus rigoureuse de la loi, tout en frappant d'honnêtes et utiles citoyens, ne servirait qu'à favoriser le groupe si nombreux des irréguliers de la médecine, en attirant sur eux l'attention publique.

Aux penseurs

Que tout privilège impose un devoir en rapport direct avec l'importance de la chose privilégiée ; et que le médecin, qui n'est jamais sûr de guérir un malade quel qu'il soit, ne peut prétendre au droit exclusif de le traiter.

Aux législateurs

1° Que la loi qui règle l'exercice de la médecine est faite dans l'intérêt du médecin contre celui des malades.

2° Que l'exercice de la médecine est libre dans différents pays, notamment en Angleterre et aux Etats-Unis ; qu'en France, il fut également libre jusqu'à la promulgation de la loi du 19 ventose an XI et que, depuis cette époque, les malades ne sont pas mieux traités.

Enfin, tout en reconnaissant le mérite aussi incontestable qu'incontesté du plus grand nombre des médecins, elle fera comprendre

A tous en général et aux malades en particulier

1° Que tous les médecins ne possèdent pas la confiance des malades ;

2° Que la loi, monopolisant dans quelques mains, aussi habiles qu'elles puissent être, l'art incertain et insuffisant de la médecine classique, attente à leur liberté en les privant du droit le plus sacré, le plus imprescriptible que possède tout citoyen libre dans un état libre, de confier sa vie et sa santé au praticien qui possède sa confiance.

Les partisans de la liberté de l'exercice de la médecine sont priés de faire parvenir leur adhésion au *Journal du Magnétisme*, 23, rue Saint Merri, Paris.

Pour assurer les premiers frais de cette campagne, les organisateurs de la *Ligue pour le libre exercice de la médecine* versent au comité de propagande la somme de 1,500 fr.

Ceux d'entre nos lecteurs qui désirent participer aux frais d'organisation et de propagande sont priés d'envoyer leur offrande à M. H. Durville, directeur du *Journal du Magnétisme*, qui, sauf avis contraire, en accusera réception par la voie du journal.

Pour le comité d'organisation :
Le délégué, H. DURVILLE.

PÉTITION

des partisans du magnétisme, adressé à la Chambre des députés, au sujet du Projet de loi sur l'exercice de la médecine.

Considérant que le magnétisme humain est une influence naturelle au même titre que la lumière, la chaleur, l'électricité terrestre et tant d'autres forces non encore connues ni classées, nous demandons que dans un but humanitaire, chacun puisse en retirer, pour sa santé et celle d'autrui, tel bénéfice qui lui conviendra.

Considérant l'homme en bonne santé comme étant un merveilleux accumulateur naturel du magnétisme terrestre, nous demandons qu'il lui soit permis de faire une distribution de ses forces au profit de ceux qui en manquent.

Considérant que la pratique du magnétisme, aussi bien que celle du massage, exige des forces physiques supérieures à celles de beaucoup de savants, nous demandons la liberté

pour tous de se servir de l'influence bienfaisante de leurs mains au profit de ceux qui souffrent.

En conséquence, les soussignés demandent : qu'il plaise au Corps législatif d'intercaler dans son texte de loi sur la médecine, l'article suivant :

« *Art... L'action magnétique et le massage étant œuvres exclusivement manuelles, restent dans le domaine de la thérapeutique naturelle au même titre que les bains, l'air ou la lumière. Leurs partisans ne tomberont pas sous le coup des lois ci-dessus tant qu'ils resteront dans leurs attributions limitées.* »

Nous prions les intéressés de faire signer la présente pétition dans leur milieu respectif, par les partisans de la thérapeutique magnétique et du massage, et de l'adresser ensuite à M. le comte de Constantin, 4, rue Pasquier, Paris.

LES ABONNÉS DE LA *LUMIÈRE*

peuvent nous envoyer directement leurs adhésions à la Ligue. La *Lumière* se fera un plaisir de remplir les feuilles de la pétition pour être transmises à M. le comte de Constantin.

NOUVELLES, FAITS, INFORMATIONS

Anniversaire de Jean Darcy Adolphe Grange. — Condamnation du guérisseur D' Boulan. — Hommage à Jeanne D'Arc.

Anniversaire de Jean Darcy. — Par une circonstance involontaire, nous avons été privés du plaisir de rendre nos devoirs de bon souvenir en temps voulu à notre regretté Jean Darcy, administrateur de la *Lumière*. Les quelques lignes à sa mémoire avaient été rejetées à l'imprimerie, faute de place.

Pour les nouveaux abonnés, il nous faut dire ici que Jean Darcy était le pseudonyme d'Adolphe Grange, comme administrateur de la *Lumière* et collaborateur en titre. La direction fut donnée à Lucie Grange, compagne d'Adolphe Grange, comme médium, et aussi parce que les intelligences inspiratrices savaient que lui quitterait la Terre le premier (1).

Le 22 avril 1886, l'âme noble et généreuse de ce dévoué abandonna sa dépouille matérielle pour voler aux sphères heureuses. On plaçait le corps dans le cercueil le vendredi-saint. Ce jour symbolisait, vraiment, toute la vie d'épreuves de ce dévoué, prêt à tous les sacrifices au nom de la justice et au nom du devoir, auquel il ne faillit jamais. Persécuté, il resta loyal dans sa conduite et persévérant dans ses idées. En toutes situations il fut modeste et pardonna à ses annemis. Sa mort fut admirable. L'esprit lucide put se manifester immédiatement, ce qu'il fit toujours depuis en restant pour les malades un guérisseur qui n'a plus rien à craindre des lois.

(1) Ceux de nos nouveaux abonnés qui désireraient sa biographie, peuvent nous la demander; nous la leur adresserons contre 50 cent. en t.-p.

Un mot de protestation contre les injures et les calomnies de certains journaux et revues. — Le 4 mai 1892, le tribunal de Trévoux (Ain), — au correctionnel s'entend, — a condamné J.-A. Boulan, docteur en théologie, à une amende de 500 fr. et de 16 fr.

Le motif, c'est la guérison de maléfices et une faible rétribution reçue, les clients se disant satisfaits.

Ceux qui connaissent l'existence si répandue de la magie noire, en ces temps, ne peuvent ignorer l'existence des maléfices obtenus par des procédés bien divers.

Depuis quarante ans, M. J.-A. Boulan, docteur en théologie, a obtenu la guérison des maléfices. Pour obéir aux volontés du ciel, mais pour éviter la rigueur de la loi humaine et des juges de la terre, il continuera la guérison, mais il aura le soin de n'accepter aucune rétribution, de quelque manière que ce soit, directe ou indirecte. De même, il ne préparera aucun médicament en aucun cas.

Ainsi il obéira à Dieu, sans avoir à craindre les hommes.

Hommage à Jeanne d'Arc. — Le Conseil général d'Epinal a voté, le 27 avril, une somme de 1.300 francs pour être affectée à l'établissement d'un musée dans la maison de Jeanne d'Arc, à Donrémy, et a émis le vœu que ce monument national fut inauguré le plus tôt possible. M. Méline a été chargé de faire une démarche auprès de M. Antonin Mercié pour le prier de hâter l'achèvement de la statue de l'héroïne.

SOCIALISME CATHOLIQUE

— SUITE —

Il résultera de là cet autre avantage que l'espoir et de grandes facilités de salut seront offerts à ces ouvriers qui vivent dans le mépris de la loi chrétienne ou dans les habitudes qu'elle réprouve. Ces ouvriers comprennent d'ordinaire, qu'ils ont été le jouet d'espérances trompeuses et d'apparences mensongères. Car ils sentent, par les traitements inhumains qu'ils reçoivent de leurs maîtres, qu'ils n'en sont guère estimés qu'au poids de l'or produit par leur travail ; quant aux sociétés qui les ont circonvenus, ils voient bien qu'à la place de la charité et de l'amour, ils n'y trouvent que les discordes intestines, ces compagnes inséparables de la pauvreté insolente et incrédule. L'âme brisée, le corps exténué, combien voudraient secouer un joug si humiliant ? Mais, soit respect humain, soit crainte de l'indigence, ils ne l'osent pas. Eh bien ! à tous ces ouvriers, les sociétés catholiques peuvent être d'une merveilleuse utilité ; si, hésitants, elles les invitent à venir chercher dans leur sein un remède à tous leurs maux ; si, repentants, elles les accueillent avec empressement et leur assurent sauvegarde et protection. »

....

On ne peut que déplorer l'esprit aristocratique, comme celui d'exclusion, qui domine dans les observations précédentes.

N'est-il pas étrange que les successeurs des pêcheurs du lac de Génézareth, du voilier Paul, aient l'idée fixe de sortir de la classe des artisans en même temps que celle d'y maintenir à toujours les autres ouvriers ?

Un autre travers, c'est cette opiniâtreté à vouloir créer un Etat dans l'Etat et, au lieu de travailler à la fusion de tous les citoyens d'un même pays, en attendant celle de tous les hommes, de les parquer et diviser par croyances religieuses.

Puisqu'il s'agit de la question ouvrière, pourquoi ne pas admettre que des associations de gens d'un même métier soient faites sans distinction de culte, et s'obstiner à organiser des sociétés uniquement catholiques ?

La masse des ouvriers est plus tolérante. Elle ne demande compte à personne de ce qu'il pense, et elle admet à contracter tous ceux qui mènent une conduite honnête et qui sont suffisamment experts dans le maniement de leurs outils. Nul ne saurait réussir à changer ces sentiments de tolérance et à renouveler l'ère des persécutions religieuses.

Les faits semblent donner raison à cette remarque, car si la lettre prérappelée, s'occupe presque exclusivement de corporations ouvrières catholiques, il semble que ce ne soit là que de la simple théorie et que l'on n'en puisse citer aucune en activité ayant une certaine importance.

Les sociétés coopératives dites de consommation, deviennent très nombreuses, et, heureusement, on n'a pas entendu dire qu'il y en ait dans lesquelles de fervents catholiques soient seuls reçus, tout autres étant repoussés.

Beaucoup de ces sociétés prospèrent et une grande question est posée. D'assez nombreux coopérateurs voudraient employer les bénéfices sociaux à l'affranchissement de la classe ouvrière; ils voudraient qu'au lieu d'être répartis entre les coopérateurs, ces bénéfices fussent réservés à la formation d'un capital important, nécessaire à l'organisation de sociétés coopératives de production. Ils n'ont pas encore, généralement, réussi, et le nombre est encore très restreint des sociétés dont les assemblées générales consentent au prêt de leurs bénéfices à des coopérateurs produisant en concurrence à l'industrie patronale.

Il eût été intéressant de connaître l'opinion de l'Eglise sur ce point. Elle, qui est hostile au prêt à intérêt, rencontrait une occasion bien propice d'appliquer sa théorie. Elle eût engagé ses coopérateurs catholiques à appuyer ceux qui proposent de favoriser le prêt aux producteurs ouvriers et à contribuer ainsi à l'amélioration générale des conditions humaines, sans surcharger le travail d'usures exhorbitantes.

C'était le cas d'engager les coopérateurs catholiques à ajouter aux sociétés de consommation, des sociétés de production formées entre ceux des leurs qui seraient assez habiles et assez honnêtes, et à prêter à ceux-ci, sans intérêts, pour commencer leurs opérations, les bénéfices réalisés sur leur consommation journalière.

Il est évident que si ce système était généralisé, un capital énorme serait à la disposition des sociétés coopératives de production, et qu'en un demi-siècle, peut-être, le capital patronal serait réduit à composition.

La protestante Angleterre est, à cette heure, la seule nation où des sociétés coopératives de production aient été fondées avec l'appui des sociétés de consommation.

On essaie d'en faire autant en Allemagne et en France. On n'a pas encore entendu dire que des sociétés catholiques aient rien tenté à cet égard. Il y avait là un bel exemple de charité à donner : cela eût valu mieux qu'un conseil.

Il est des points sur lesquels la France fournit de précieux exemples. Quelques patrons ont associé leurs ouvriers à leur fortune et les ont appelés au partage de leurs bénéfices. Il en est même qui leur ont cédé leurs établissements, à condition de les solder avec les bénéfices qu'ils réaliseraient. Mais le chef d'œuvre en ce genre, c'est la création du familistère de Guise et la transmission qui en a été faite à une société coopérative ouvrière. Le règlement de l'usine est fait de telle sorte que tout employé y trouve, tant pour lui que pour les siens, le minimum nécessaire à l'entretien de la vie, des subsides et des soins en cas de maladie, l'instruction de ses enfants, une part dans les bénéfices et une retraite après un service suffisamment prolongé. Le tout, usines, palais sociaux, marchandises, approvisionnements et fonds de roulement, d'une valeur de plus de quatre millions, a été transmis à une société coopérative formée entre les ouvriers les plus méritants, sans autre charge que le maintien du règlement des usines et un remboursement modéré à faire à la famille du fondateur, au moyen d'un prélèvement partiel des bénéfices, qu'il aurait pu retenir en entier, en sorte qu'en définitive, cette cession est un don, puisque le cédant se trouve payé avec ses propres fonds.

M. Godin était fort religieux, mais à sa manière, et point du tout catholique. On ne voit pas que de fervents disciples de l'Eglise se soient empressés de l'imiter et de créer des usines familistériennes sur le modèle de celle de Guise, pour le plaisir de les abandonner à des co-religionnaires chargés seulement de verser pendant quelques années, à titre de restitution du capital originaire, une faible part des bénéfices leur provenant de l'industrie désormais passée dans leur patrimoine.

Il y a tout lieu d'espérer que, mieux inspirés que leurs chefs, les catholiques n'établiront pas la scission qui leur est recommandée, et que, s'associant volontiers avec tous leurs concitoyens indistinctement, ils prépareront la fusion en une classe unique des hommes de chaque pays, en attendant la réunion de tous les peuples en une seule nation de frères.

VI

Exhortation

La sixième partie de l'encyclique consiste en une exhortation à tous de se mettre à l'œuvre, et contient une invitation aux membres du clergé d'être les premiers à agir.

« Vous voyez, vénérables frères, porte la lettre, par qui et par quels moyens cette cause si difficile demande à être traitée et résolue. Que chacun se mette à la part qui lui incombe, et cela sans délai, de peur qu'en différent le remède, un mal déjà si grave, ne devienne incurable. Que les gouvernements fassent usage de l'autorité protectrice des lois et des institutions, que les riches et les maîtres se rappellent leurs devoirs, que les ouvriers, dont le sort est en jeu, poursuivent leurs intérêts par les voies légitimes et, puisque la religion, comme il a été dit dès le début, est seule capable de détruire le mal dans sa racine, que tous se rappellent que la première condition à réaliser, c'est la restauration des mœurs chrétiennes, sans lesquelles, même les moyens suggérés par la prudence humaine comme les plus efficaces, seront impuissants à produire de salutaires résultats.

« Quant à l'Eglise, son action ne fera jamais défaut en aucune manière et sera d'autant plus féconde, qu'elle aura pu se développer avec plus de liberté... Que les ministres sacrés déploient toutes les forces de leur âme et toutes les industries de leur zèle, et que, sous l'autorité de vos paroles et de vos exemples, vénérables frères, ils ne cessent d'inculquer aux hommes de toutes les classes, les règles évangéliques de la vie chrétienne ; qu'ils travaillent de tout leur pouvoir au salut des peuples et, par-dessus tout, qu'ils s'appliquent à nourrir en eux-mêmes et à faire naître dans les autres, depuis les plus élevés jusqu'aux plus humbles, la charité reine et maîtresse de toutes les vertus.

« C'est, en effet, d'une abondante effusion de charité qu'il faut principalement attendre le salut. Nous parlons de la charité chrétienne qui résume tout l'évangile et qui, toujours prête à se dévouer au soulagement du prochain, est un antidote très assuré contre l'arrogance du siècle et l'amour immodéré de soi-même ».

....

Le temps de la charité telle que l'entend l'Eglise est passé, celui de la justice est venu. L'Eglise ne la comprend pas, elle est impuissante à l'appliquer. Les prêtres ne sont pas capables de l'effort puissant qu'ils auraient à faire pour revenir à l'application pure et simple de l'évangile primitif. Le successeur de Pierre, ceux des apôtres ne voudront pas se refaire petits et redevenir les égaux de leurs disciples. Ils ne voudront pas abandonner rentes, bénéfices, prébendes et traitements. Ils ne consentiront jamais à renoncer aux fondations des revenus usurpés desquels ils vivent. Il n'y a rien à en attendre, la justice sera faite sans eux, malgré eux et contre eux.

Il est trop tard pour eux, plus encore que pour les rois. Le pouvoir et la richesse jurent avec l'application de l'évangile. Le pasteur ne doit avoir qu'un vêtement comme le plus pauvre de ceux qui l'écoutent.

C'est cette partie des mœurs chrétiennes des premiers temps qu'il faudrait pouvoir restaurer. Les prêtres sont impuissants à le faire, c'est démontré par les quinze siècles écoulés depuis qu'ils les ont laissé tomber en désuétude. Dire qu'ils les rétabliront, c'est prononcer de vaines paroles.

L'histoire est là qui proclame leur impuissance. Si l'Etat leur retirait ses subsides et son appui, quelques-uns végèteraient, peut-être, et le reste diparaîtrait bientôt. Il devra longtemps encore, probablement, les soutenir, en vue de pourvoir à la nécessité de l'instruction morale et religieuse des populations; mais comme la force du principe n'anime plus l'institution, elle ne peut que dépérir, se délabrer de plus en plus et achever péniblement une vie factice. P.-F. Courtépée.

FIN

LA FEMME ET LE DROIT SOCIAL

Puisque la question du suffrage des femmes revient à l'ordre du jour, que la Chambre des Communes ne dédaigne pas d'y consacrer des séances, où le judicieux M. Barthelat et l'aimable M. Balfour apportent toute la chaleur de leur éloquence à la défense de cette idée, il semble qu'une revue dirigée par une femme ne saurait rester indifférente devant ce mouvement ; qu'au contraire, elle doit apporter à ces débats l'appui de sa réflexion.

La femme doit-elle, dans la société, posséder les mêmes droits que l'homme ? Question bien simple si, pour la résoudre, l'on remonte à sa cause.

Quelle est l'origine des droits de l'homme ? — Les devoirs. L'homme, par la connaissance du bien et du mal, est tenu à des obligations morales, lesquelles supposent évidemment sa liberté. Ses obligations morales connues, il a le droit de les accomplir.

Nos droits sont donc toujours la conséquence d'un devoir auquel nous sommes astreints par la connaissance d'une loi.

Toute la discussion porte donc sur ce point : l'intelligence de la femme a-t-elle une assez vigoureuse puissance de raisonner pour qu'il lui soit permis de fonder avec l'homme une alliance indiscutable ? Si oui, n'a-t-elle pas, elle aussi, le devoir de concourir au bien de la société ? Alors, pouvez-vous lui en contester le droit ?

L'homme, depuis longtemps, à titre légitime, revendique pour sa gloire le privilège des hautes conceptions, taxe la femme d'esprit superficiel. Des anatomistes de la pensée admettent, en effet, que le développement intellectuel de celle-ci se porte plus facilement vers les idées particulières : l'universel l'ennuie ; l'abstrait l'épouvante, et le concret la séduit assez par l'attrait de la forme. Sauf de rares exceptions, les travaux qui intéressent l'esprit lui sont de beaucoup moins agréables que les impressions qui lui peuvent toucher le cœur. Nous savons même que celui-ci nous a parfois montré, dans ses sentiments, autant de génie que la pensée humaine pouvait, à son tour, en

déployer dans les multiples ressources de son intelligence.

Mais, pour cela, en est-elle moins capable d'aborder les conceptions de la philosophie ? — Descartes a écrit que, seule, une femme avait parfaitement pénétré le sens de ses doctrines : la palatine Elisabeth, fille de Frédéric V, roi de Bohême. —L'âme de l'homme et celle de la femme n'auraient-elles pas une constitution identiquement semblable ? Je crois qu'il serait bien difficile de supposer une différence de nature entre les deux, et si vous ne pouvez pas le prétendre, vous serez bien forcés de leur reconnaître une égale puissance aux mêmes conceptions.

Remarquons, cependant, afin de mieux préciser cette question, qu'il y a une différence que la psychologie doit constater.

Une distinction existe, il est vrai ; mais, dans sa réalité, elle n'est qu'un effet dont la cause ne procède nullement de l'âme ; elle tire son origine de la constitution physiologique à laquelle celle-ci se trouve liée. — Personne ne doute qu'il y ait des phénomènes psychologiques dérivant d'une cause physiologique. Leur certitude, puisqu'il n'y a qu'une même science pour les contraires, se prouve par cela seul qu'il y a, réciproquement, des phénomènes physiologiques dont les effets sont subordonnés à une cause psychologique. — Ce n'est donc pas une distinction essentielle, mais une entrave que nous constatons. L'âme est soumise à des phénomènes physiologiques qui développent ou arrêtent l'épanouissement de telle ou telle de ses facultés. Ils font que la femme raisonne par le cœur et, pour cela, n'en juge pas plus mal... que l'homme juge par sa raison, et, pour cela, n'en raisonne pas toujours moins faux ....

La même conception, quelque profonde qu'elle soit, peut-être comprise, analysée, pénétrée par tous les deux. Chacun, cependant, la saisira à sa manière. D'où ce vieux dicton, que la femme et l'homme se complètent mutuellement, l'un par la pensée, l'autre par le cœur, et forment, par cette union, l'admirable harmonie de deux intervalles réunis dans un même unisson — unisson, on le sait, quelquefois bien difficile à résoudre... — Ne discutons pas la question de la faiblesse physique de la femme. Elle-même en convient; aussi, quand elle veut vaincre, n'engage-t-elle la lutte avec l'homme qu'armée de cette puissance négative : la séduction. Son abandon fait souvent sa victoire. Mais, au point de vue de l'intelligence, elle peut, si les circonstances la rendent libre d'entraves, jeter les regards de sa pensée sur l'horizon qui lui échappait, et sonder les profondeurs du domaine de la philosophie.

Donc, si l'obstacle que la femme rencontre dans son organisme modifie la vision de son intellect, la perception qu'elle reçoit des choses, suffisante pour lui fixer l'obligation d'un devoir, n'en apporte pas moins, dans son expression, un secours capable d'imprimer à la vigueur masculine une direction utile ; et je ne vois pas qu'il serait téméraire de conclure à l'existence d'un droit, puisque le concours de l'élément féminin dans la société apporterait, pour le perfectionnement de celle-ci, une influence qui, jusqu'à nos jours, est restée concentrée dans la famille.

ZRYLEUS.

BIBLIOGRAPHIE

Le faux et le vrai socialisme, par P. Verdad (Lessard), à Nantes, librairie de la *Religion universelle*, 3, rue Mercœur. 28 pages. Œuvre de propagande très actuelle pour savoir établir la différence entre la vraie force des droits et les droits brutaux de la force.

A la recherche des destinées, par Eugène Nus. Librairie Marpon et Flammarion. Prix, 3 fr. 50.

« L'homme doit croire avec fermeté que l'incompréhensible deviendra compréhensible, » a dit Gœthe, « sans cela il cesserait de scruter.»

Le grand et fin écrivain Eugène Nus, vient, avec son talent infini d'observateur et de scrutateur entendu, rendre facile la foi en l'incompréhensible et répandre la lumière sur l'inconnaissable mystérieux.

C'est là un des rares excellents livres de notre temps.

Le Gérant, A. CHARLE.

